



CGV – ENGLISH LEAP CLUB - VERSION DU 17 MARS 2025

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION	3
ARTICLE 2 – MODALITE D'INSCRIPTION	3
1 - Formations INTER	3
2 - Formations INTRA	4
ARTICLE 3 – MODALITES DE FORMATION	4
ARTICLE 4 – TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT	5
1 - Tarifs	5
2 - Conditions de règlement	5
ARTICLE 5 – ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT DES FORMATIONS PAR L'ELC ACADEMY	5
ARTICLE 6 – ANNULATION, REPORT DE PARTICIPATION OU REMPLACEMENT DU PARTICIPANT PAR LE CLIENT	6
1 - Formation inter	6
2 - Formations intra	6
ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR	7
ARTICLE 8 – RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS	7
ARTICLE 9 – RESPONSABILITE	7
ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES	7
1 - Le respect de vie privée et la protection des données	7
2 - La conservation des données	7
3 - Le traitement des données	8
ARTICLE 11 – DIVERS	8
1- Les clauses CGV nulles	8
2- L'application des dispositions des CGV	8
3- La divulgation des informations	9
4 - La référence commerciale du client	9
5 - Indépendance des parties	9
6 - Le Tribunal compétent	9



ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'entreprise **ENGLISH LEAP CLUB** N°SIRET: 849907784500036, consent au responsable de l'inscription, acheteur professionnel, et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'ELC Academy (la « Formation »). Le Client et l'Entreprise sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Entreprise, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet <https://www.elc-academy.com/> portera toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

Ces CGV concernent les formations digitales effectués par le Client à distance.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'ELC Academy (« Formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (« Formations intra »). Il est entendu que le terme "Formation" seul concerne chacun des types de Formations précités.

ARTICLE 2 – MODALITE D'INSCRIPTION

1 - Formations INTER

La demande d'inscription à une Formation INTER doit être faite par le Client par l'un des moyens suivants :

- L'envoi d'un e-mail indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, fonction, adresse, raison sociale le cas échéant), ainsi que les dates, l'intitulé de la Formation, et le nombre de participants que le Client souhaite inscrire ;
- Remplissage du formulaire de contact via le site internet <https://www.elc-academy.com/> ;
- Demande via SuperProf ;

Toute commande est ferme et définitive.

Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 48 heures qui suivent la réception du premier paiement, accompagné d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu de la signature de l'entreprise (Payeur(s)), à l'ELC Academy. Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. ELC Academy s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

ELC Academy limite le nombre de participants à une dizaine de personnes environ - sauf cas particuliers. L'ELC Academy annule le minimum de Formations inters et maintient ses Formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies. Dans le cas d'une Formation inter maintenue à effectif réduit, l'ELC Academy valide avec le Client de nouvelles conditions de réalisation de la Formation.



A confirmation de la tenue de la session au plus tard 2 jours ouvrés avant la Formation, le Client recevra un mail récapitulatif et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction de l'accord verbal entre le Client et ELC Academy, l'Entreprise peut modifier le lieu de formation des participants.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la Formation, l'ELC Academy adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

2 - Formations INTRA

Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de l'ELC Academy. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'ELC Academy au moins sept(7) jours ouvrés avant la date de la première Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, et des dates arrêtées de la Formation.

A l'issue de la Formation, l'ELC Academy adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'ELC Academy.

ARTICLE 3 – MODALITES DE FORMATION

L'ELC Academy est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et/ou sur les documents de communication de l'ELC Academy.

Les Formations intras peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (a minima, un ordinateur et une bonne connexion internet).

L'ELC Academy se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage.

L'ELC Academy ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après "la Documentation") remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas l'ELC Academy sur leur exhaustivité.

Il est précisé en tant que de besoin que l'ELC Academy n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.



ARTICLE 4 – TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

1 - Tarifs

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). La TVA n'est pas applicable conformément à l'article 261 4.4 du Code général des impôts. Tout cycle commencé est dû dans sa totalité.

1.1. Formations inter

Les prix des formations inter sont indiqués sur les supports de communication de l'Organisme et sur le site web. Les remises et offres commerciales proposées par l'ELC Academy ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas de cycles ou parcours de formation, les prix incluent une remise non cumulable avec toute autre offre spéciale ou remise.

1.2. Formations intra

Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), frais de déplacement sont déjà inclus dans le prix sauf déplacement exceptionnel qui nécessite un hébergement du formateur pour le bon déroulement de la formation.

2 - Conditions de règlement

2.1. La prise en charge par le client

Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, sans escompte, **par prélèvement carte bancaire ou virement.**

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'ELC Academy se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'ELC Academy pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

ARTICLE 5 – ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT DES FORMATIONS PAR L'ELC ACADEMY

L'ELC Academy se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.



L'ELC Academy peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, compagnie aérienne...) que le personnel de l'ELC Academy peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation et/ou crise sanitaire.

ARTICLE 6 – ANNULATION, REPORT DE PARTICIPATION OU REMPLACEMENT DU PARTICIPANT PAR LE CLIENT

1 - Formation inter

Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une Formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'ELC Academy au moins 10 jours ouvrés avant la date de la Formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'ELC Academy auprès du Client.

En cas d'annulation de sa participation par le Client après le 15ème jour ouvré précédant la date de début de la Formation, l'ELC Academy facturera au Client la totalité du prix de la Formation.

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

Sauf cycles ou parcours de formation déjà commencé, le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la Formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'ELC Academy et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

2 - Formations intra

Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra.

Si cette demande parvient à l'ELC Academy, par écrit ou par mail, au moins 15 jours ouvrés avant la date de la Formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (notamment préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.

Si cette demande parvient à l'ELC Academy entre 7 et 10 jours ouvrés avant la date de la Formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).

Si cette demande parvient à l'ELC Academy moins de 7 jours ouvrés avant la Formation, le Client sera facturé de 100% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation. Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.



ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Les supports papiers ou numériques remis lors de la Formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation sont la propriété de l'ELC Academy. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de l'ELC Academy.

L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'ELC Academy sous peine de poursuites judiciaires.

Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'ELC Academy en cédant ou en communiquant ces documents.

ARTICLE 8 – RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'ELC Academy (adresse postale : **ELC ACADEMY** – 66 Avenue des Champs Elysées, 75008 Paris – contact@elc-academy.com), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITE

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'ELC Academy.

La responsabilité de l'ELC Academy ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'ELC Academy serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'ELC Academy ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES

1 - Le respect de vie privée et la protection des données

ELC ACADEMY prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

2 - La conservation des données

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités. Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires.



Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès.

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

3 - Le traitement des données

Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.

ELC Academy s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'ELC Academy considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'ELC Academy peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'ELC Academy informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information.

L'ELC Academy garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation.

L'ELC Academy s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

L'ELC Academy s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'ELC Academy s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'ELC Academy s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'ELC Academy s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la Formation, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune copie.

ARTICLE 11 – DIVERS

1- Les clauses CGV nulles

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

2- L'application des dispositions des CGV



Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

3- La divulgation des informations

Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiel et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (notamment remises accordées par l'ELC Academy, modalités spécifiques de la Formation, échanges entre les clients).

4 - La référence commerciale du client

L'ELC Academy est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

5 - Indépendance des parties

Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

6 - Le Tribunal compétent

LES PRÉSENTES CGV SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT À SON EXÉCUTION OU À SON INTERPRÉTATION SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, MÊME EN CAS DE REFÈRE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS.